



Titre de sejour vie privee et familiale

Par maeva59790

Bonjour,

Je suis Francaise. Je suis separee de mon excompagnon Mexicain depuis 3 ans et demi. Nous etions maries. Je suis divorcee au Mexique, et mon dossier est deja au tribunal de nantes pour homologation en France (la procedure prend jusqu'a 2 ans...)

J'ai depuis refait ma vie avec un nouveau compagnon mexicain (avec lequel je ne suis pas mariee mais avec qui je vis depuis 3 ans) et nous avons un enfant ensemble, notre enfant est francais (toutes les demarches ont ete realisees)

Nous sommes arrives en France y il a quelques temps et nous voulons demander la carte de sejour vie privee et familiale car il est le pere d'un mineur francais.

J'aimerais savoir si le fait que mon divorce avec mon ex compagnon soit en cours d'homologation est un probleme pour obtenir la carte de sejour de mon compagnon actuel, pere de mon enfant.

merci

Merci de vos réponses